A-se 1

COMPTES ANNUELS
SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION : Kreab .....

.....

Forme juridique[1] : AB (Société anonyme de droit suédois).....

Adresse : Mäster Samuelsgatan .....N° : 17 ..... Bte : .....

Code postal :SE-11144 ..... Commune : Stockholm.....

Pays : Suède .....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles.....

Pour une société étrangère : adresse de la succursale belge :Rond-Point Schuman 2-4, 1040 Bruxelles .....

Adresse Internet[2] : .....

Adresse e-mail[2] : .....

Numéro d'entreprise 556146-3976

DATE 20 /07 /2017 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS en SEK[3] approuvés par l'assemblée générale du 13 / 06 / 2024

relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 /01 /2023 au 31 /12 /2023

Exercice précédent du 01 /01 /2022 au 31 /12 /2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~**sont**~~ / **ne sont pas**[4] identiques à ceux publiés antérieurement.

Sont joints aux présents comptes annuels :

Nombre total de pages déposées : 24.....

Signature
(nom et qualité)

Karl Isaksson
Représentant en Belgique

Karl Isaksson

Signature
(nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention 'en liquidation' est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

4 Biffer la mention inutile.

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Erkhammar, Charlotte, Administrateur, President Directeur General , Norevagen 31, 18264 Djursholm.....

Emilsson, Peje, Administrateur, President du Conseil d'Administration, Elfviksvagen 48, 18147 Lidingo.....

Emilsson Carl, Administrateur, Hagkroken 7, 18131, Lidingo.....

.....

.....

.....

.....

.....

Commissaire de l'entreprise : Ohrlings PricewaterhouseCoopers AB, Langgatan 28-30 SE-821 43 Bollnäs Suéde (représentée par Madeleine Endre).....

.....

POUR UNE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE : REPRÉSENTANT EN BELGIQUE : .....

Karl Isaksson, Avenue des Combattants 41, 1332 Genval.....

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~**ont**~~ / **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission :

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Rapport annuel

pour

Kreab AB

556146-3976

Exercice

2023

Sommaire

Rapport de gestion	2
Compte de résultat	4
Bilan	5
Analyse des flux de trésorerie	7
Notes	8



Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Le Conseil d'Administration et la Directrice Générale de Kreab AB présentent le rapport annuel suivant pour l'exercice 2023.

Le rapport annuel est établi en couronnes suédoises [SEK], les montants sont indiqués en milliers de SEK [mSEK].

Rapport de gestion

Informations sur la société

Ce rapport annuel vise Kreab AB, qui est une filiale à 100% de Kreab Worldwide AB. Kreab Worldwide AB est à son tour une filiale à 100% de Kreab Partner AB. Kreab AB a une succursale en Belgique et une filiale en Finlande, détenue à 100%.

Les activités de Kreab Worldwide

Kreab Worldwide compte environ 400 collaborateurs de 40 nationalités différentes, employés de filiales à 100% réparties dans quinze pays et de sociétés affiliées exerçant des activités sous licence dans une dizaine de pays. En 2023, les recettes d'honoraires se sont élevées à 533 mSEK (46,5 mEUR) (année précédente 479 mSEK, 44,9 mEUR) avec un EBITDA de 61 mSEK (contre 5,3 mEUR), soit 11,4%.

Kreab Worldwide peut, par le biais d'accords avec des consultants en communication, offrir ses services dans une douzaine de pays supplémentaires.

Les activités du groupe sont menées dans le cadre de Kreab AB, filiale à 100% qui a une succursale à Bruxelles, une filiale en Finlande et des filiales à 100% à Hong Kong, au Japon, en Chine, à Singapour, en Grande-Bretagne et en Espagne avec une filiale à Valence, ainsi qu'en Équateur, en Bolivie, au Chili, en Colombie et au Pérou.

La société a son siège social à Stockholm [Suède].

Faits importants survenus au cours de l'exercice

Les activités ont été stables avec un résultat conforme au budget.

Faits importants survenus après la clôture de l'exercice

Les premiers mois de 2024 ont connu une évolution positive.

Évolution future attendue, risques et facteurs d'incertitude significatifs

Nous constatons une demande toujours élevée de la part de nos clients en matière d'aide dans la gestion des crises et dans la mise en œuvre de processus de changement ainsi que de soutien dans des domaines complexes.

[paraphes]



Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Actionnariat
Kreab AB est une filiale à 100% de Kreab Worldwide AB dont le siège est à Stockholm. Un rapport annuel est établi pour chaque entité légale du groupe. La consolidation des résultats des différentes entités légales se fait dans le rapport annuel du groupe, établi par Auronus AB, la société-mère du groupe dans sa configuration la plus large. Auronus est détenues à 79,3% par Peje Emilsson et à 19,8% par la fondation Peje Foundation.

Comparaison pluriannuelle	**2023**	**2022**	**2021**	**2020**	**2019**
Recettes totales (millions de SEK)	221	199	165	171	172
Honoraires (millions de SEK)	183	168	137	121	152
EBITDA (millions de SEK)	22	28	21	12	21
EBITDA, en %	12,1	16,8	15,2	9,8	13,8
Total du bilan (millions de SEK)	131	128	116	93	115
Nombre d'employés	76	76	63	59	70

Pour les définitions des chiffres clés, voir la rubrique Principes comptables et d'évaluation.

Évolution des capitaux propres

	Capital social	Fonds de développement	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Montant en début d'exercice	10 000	4 882	2 000	25 611	8 445	**50 938**
Affectation du résultat sur décision de l'AG				8 445	-8 445	**0**
Dépenses de développement		-1 034		1 034		**0**
Différence de conversion				-222		**-222**
Résultat de l'exercice					13 078	**13 078**
Montant en fin d'exercice	**10 000**	**3 848**	**2 000**	**34 868**	**13 078**	**63 794**

Proposition d'affectation du bénéfice
Le Conseil d'Administration propose que les montants suivants (en SEK) :

Report à nouveau créditeur	34 868 489
Bénéfice de l'exercice	13 078 355
	47 946 844
soient	
distribués aux actionnaires à hauteur de	13 000 000
affectés en report à nouveau à hauteur de	34 946 844
	47 946 844



Avis du conseil d'administration sur la distribution de dividendes et la contribution intragroupe proposées
Une distribution de dividendes à hauteur de 13 000 000 SEK est proposée. Une contribution intragroupe de 5 000 000 SEK a été versée sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration estime que le dividende proposé et la contribution intragroupe n'empêchent pas la société de remplir ses obligations que ce soit à court ou à long terme, ni de réaliser les investissements nécessaires. Le transfert de valeur proposé peut en conséquence être considéré comme respectant les dispositions des 2ème et 3ème alinéas du §3 de l'article 17 de la loi sur les sociétés par actions (le principe de précaution).

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Les résultats et la situation générale de l'entreprise ressortent par ailleurs du compte de résultat et du bilan ci-dessous ainsi que de l'analyse des flux de trésorerie accompagnés des notes y afférentes.

[paraphes]

Compte de résultat mSEK	**Note**	**01-01-2023 -31-12-2023**	**01-01-2022 -31-12-2022**
Chiffre d'affaires net	3	220 921	198 778
Autres produits d'exploitation		575	320
		221 496	**199 098**
Charges d'exploitation			
Achats pour le compte de client		-37 884	-30 357
Autres charges externes	4,5	-59 726	-51 338
Frais de personnel	6	-101 523	-89 012
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 041	-4 296
Autres charges d'exploitation	7	-164	-79
		-202 338	**-175 082**
Résultat d'exploitation	8	**19 158**	**24 016**
Charges et produits financiers			
Intérêts créditeurs et postes assimilés	9	1 927	755
Intérêts débiteurs et postes assimilés	10	-1 368	-873
		559	**-118**
Résultat après charges et produits financiers		**19 717**	**23 898**
Ajustements	11	-1 530	-11 470
Bénéfice avant impôt		**18 187**	**12 428**
Impôt sur le résultat de l'exercice	12	-5 109	-3 983
Résultat de l'exercice		**13 078**	**8 445**

[paraphes]



Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Bilan mSEK	**Note**	**31-12-2023**	**31-12-2022**
ACTIF			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles			
Dépenses capitalisées de R&D	13	5 749	7 742
		5 749	**7 742**
Immobilisations corporelles			
Mobilier, agencements et installations	14	1 940	2 535
Frais engagés sur bien immobilier appartenant à un tiers	15	20	34
Œuvres d'art		2 526	2 526
		4 486	**5 095**
Immobilisations financières			
Participations dans les sociétés du groupe	16, 17	16 000	16 000
Autres avoirs en titres à long terme	18	1 050	1 012
		17 050	**17 012**
Total Actifs immobilisés		**27 285**	**29 849**
Actifs circulants			
Créances à court terme			
Créances clients		35 045	34 974
Créances sur les sociétés du groupe		45 523	43 234
Créances fiscales en cours		1 932	452
Autres créances		9	479
Produits générés non facturés		5 486	4 686
Charges payées d'avance et produits à recevoir	19	6 376	5 220
		94 371	**89 045**
Caisse et banque		9 761	8 773
Total Actifs circulants		**104 132**	**97 818**
TOTAL DE L'ACTIF		**131 417**	**127 667**



[paraphes]

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Bilan

mSEK

	Note	31-12-2023	31-12-2022
PASSIF			
Capitaux propres	20		
Capitaux propres immobilisés			
Capital social (500 000 actions d'une valeur nominale de 20 SEK)		10 000	10 000
Réserve légale		2 000	2 000
Fonds pour frais de développement		3 848	4 882
		15 848	**16 882**
Capitaux propres disponibles			
Report à nouveau créditer ou débiteur		34 868	25 611
Résultat de l'exercice		13 078	8 445
		47 946	**34 056**
Total Capitaux propres		**63 794**	**50 938**
Réserves non imposées	21	0	3 470
Dettes à court terme			
Dettes vis-à-vis d'établissements de crédit		16 368	16 037
Avances payées par des clients		16 499	13 583
Dettes Fournisseurs		13 965	14 230
Dettes vis-à-vis de sociétés du groupe		14	1 709
Autres dettes		8 165	10 800
Charges à payer et produits reçus d'avance	22	12 612	16 900
Total dettes à court terme		**67 623**	**73 259**
TOTAL DU PASSIF		**131 417**	**127 667**

[paraphes]



Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Kreab AB
Numéro d'immatriculation 556146-3976

Analyse des flux de trésorerie mSEK	**Note**	**01-01-2023 -31-12-2023**	**01-01-2022 -31-12-2022**
Opérations d'exploitation			
Résultat avant charges et produits financiers		19 159	24 016
Intérêts reçus		21	0
Intérêts payés		-1 195	-877
Ajustement de postes n'affectant pas le flux de trésorerie	23	2 961	4 804
Impôts payés		-6 882	-4 560
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation avant variation du fonds de roulement		**14 064**	**23 383**
Flux de trésorerie liés à une variation du fonds de roulement			
Variation de créances clients		-70	2 179
Augmentation/diminution des produits générés non facturés		-800	-3 224
Variation des créances à court terme		-6 241	-21 840
Variation des dettes fournisseurs		-265	1 736
Variation des dettes à court terme		-5 412	-1 719
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		**1 276**	**515**
Opérations d'investissement			
Investissements dans des immobilisations corporelles		-454	-1 813
Vente d'immobilisations corporelles		-48	-48
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**-502**	**-1 861**
Opérations de financement			
Emprunts contractés		331	0
Augmentation/diminution des dettes à court terme		0	-1 090
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		**331**	**-1 090**
Flux de trésorerie de l'exercice		**1 105**	**-2 436**
Trésorerie en début d'exercice		8 773	11 107
Écarts de conversion en matière de trésorerie		-117	102
Trésorerie en fin d'exercice		**9 761**	**8 773**

[paraphes]

KAMMARKOLLEGIET AUKTORISERAD TRANSLATOR * AV * NR 731 *

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

AUKTORISERAD TRANSLATOR * AV KAMMARKOLLEGIET * NR 731 *

Notes

mSEK

Note 1 Principes comptables et principes d'évaluation

Informations générales

Le présent rapport annuel a été établi en conformité aux dispositions de la Loi sur les rapports annuels et des Recommandations générales du Comité de la comptabilité, BFNAR 2012:1, intitulées "Rapport annuel des sociétés et des groupes" (K3).

Les principes comptables appliqués sont inchangés par rapport à l'exercice précédente.

Principes comptables relatifs aux recettes

Missions

Pour les missions effectuées sur la base d'un prix fixe, les produits et charges imputables à chaque mission sont comptabilisés en produits et charges par rapport en proportion du degré d'achèvement de la mission au jour de la clôture des comptes (calcul successif du bénéfice). Le degré d'achèvement d'une mission est déterminé en comparant les dépenses engagées à la date de clôture du bilan au montant total estimé des dépenses prévues. Dans les cas où le résultat d'une mission ne peut pas être calculé de manière fiable, les recettes ne sont prises en compte que dans la mesure où elles correspondent à des dépenses à venir liées à la mission qui, selon toute probabilité, seront remboursées par le commanditaire. Une anticipation de perte liée à une mission est immédiatement comptabilisée comme charge.

En ce qui concerne les contrats en régie (ou comptes à vue), les revenus imputables à une mission effectuée sont comptabilisés comme produits au fur et à mesure que le travail est effectué et que le matériel est livré ou consommé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements et dépréciations accumulés.
Leur amortissement est linéaire sur leur durée d'utilisation estimée. Le délai d'amortissement d'immobilisations incorporelles générées de façon interne est de dix ans.

Le goodwill est amorti linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Actifs immobilisés

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements. Dans la valeur d'acquisition d'un actif sont incluses des dépenses qui peuvent être directement imputées à l'acquisition de l'actif en question. Les immobilisations corporelles sont systématiquement amorties sur leur durée d'utilisation estimée. Les durées d'amortissement suivantes sont appliquées :

Immobilisations corporelles

Frais engagés sur bien immobilier appartenant à un tiers	5 à 8 ans
Mobilier, agencements et installations	5 à 7 ans

Instruments financiers

Les instruments financiers présentés au bilan incluent créances clients, autres créances, dettes fournisseurs et dettes issues d'emprunts. Ces instruments sont présentés au bilan dès lors que la société est part des conditions contractuelles dudit instrument.

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Les actifs financiers sont retirés du bilan lorsque le droit à recevoir le flux de trésorerie issu de l'instrument a expiré ou été transféré et lorsque le groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages liés au droit de propriété.

Les dettes financières sont retirées du bilan lorsque les engagements ont été réglés ou lorsqu'ils ont, d'une manière ou d'une autre, cessé.

Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées comme actifs circulants à l'exception des postes dont l'échéance est supérieure à 12 mois après le jour de la clôture des comptes, auquel cas elles sont classées comme actifs immobilisés. Les créances sont comptabilisées au montant de règlement attendu après déduction pour les créances individuellement jugées incertaines.

Dettes d'emprunt et dettes vis-à-vis des fournisseurs

Les dettes vis-à-vis des fournisseurs et les dettes relatives aux emprunts sont initialement comptabilisées à leur valeur d'acquisition après déduction des frais de transaction. Si le montant présenté diffère du principal à rembourser le jour de l'échéance, la différence est périodisée comme charge d'intérêt sur la durée de l'emprunt en utilisant le mode de calcul de l'intérêt effectif. Dès lors, le montant présenté au bilan correspond au montant qui doit être remboursé.

Compensation de créances et dettes financières

Un actif financier et une dette financière ne peuvent être compensés et comptabilisés par un montant net au bilan que s'il existe un droit légal de procéder à ladite compensation et si le règlement par un montant net est envisageable ou si une cession simultanée de l'actif et un règlement de la dette sont probables.

Examen de la dépréciation des immobilisations financières

À chaque date de clôture des comptes, la société regarde s'il existe des indications de devoir procéder à une dépréciation des immobilisations financières. Une dépréciation doit être enregistrée si la diminution de valeur est jugée permanente. La nécessité d'enregistrer une dépréciation est examinée individuellement pour les actions, parts et autres immobilisations financières significatives. La dépréciation d'un actif évalué au coût d'acquisition amorti est calculée comme la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée de la meilleure estimation par la direction de la société des flux de trésorerie futurs auxquels est appliqué le taux d'intérêt effectif initial de l'actif. S'il est procédé à l'enregistrement d'une dépréciation d'actions, le montant de ladite dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable et le maximum de la valeur réelle après déduction des frais de vente et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (basée sur la meilleure estimation par la direction de la société).

Actions et parts dans des entreprises filiales

Les actions et parts dans des entreprises filiales sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition après déduction pour dépréciation éventuelle. Dans la valeur d'acquisition sont inclus le prix d'achat des actions et les frais liés à leur acquisition. Tout apport en capital ou contribution du groupe est comptabilisé à la valeur d'acquisition qui est le sien/la sienne lors de leur enregistrement. Les dividendes reçus d'entreprises filiales sont comptabilisés comme produits.

Contrats de crédit-bail

Tous les contrats de crédit-bail dans lesquels la Société est le preneur de bail sont comptabilisés comme contrats de crédit-bail opérationnels (contrats de location), qu'il s'agisse de contrats financiers ou opérationnels. Les frais de crédit-bail sont comptabilisés linéairement sur toute la durée de la période de location.

[paraphes]

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Impôts
Les impôts en cours sont évalués en fonction des taux d'imposition et des règles fiscales applicables à la date de clôture du bilan. Les impôts différés sont évalués sur la base des taux d'imposition et des règles fiscales en vigueur avant la date de clôture du bilan.

Frais de personnel et indemnités
Frais de personnel de court terme : Les frais de personnel de court terme de la société sont constitués par les salaires, les cotisations sociales, les congés payés, la prise en charge des congés de maladie, les soins de santé et les primes. Les frais de personnel de court terme sont comptabilisés comme charge et comme dette lorsqu'il existe une obligation légale ou informelle de s'en acquitter.

Indemnités consécutives à une cessation d'emploi : La société suit des plans de pension dont les cotisations sont prédéterminées. Pour ce type de plan de pension, la société verse des cotisations fixes à un organisme externe et n'a pas d'obligation ni légale, ni informelle de procéder à quelque paiement supplémentaire que ce soit et ce, même si la contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses engagements. Le résultat du groupe est grevé de ces charges au fur et à mesure que l'employé travaille pour la société.

Indemnités consécutives à un licenciement : Une indemnité de licenciement naît de la décision de la société de mettre fin à un contrat d'emploi avant sa date de fin normale ou lorsqu'un employé accepte une offre de départ volontaire en échange d'une telle indemnité. Si ladite indemnité ne donne à la société aucun avantage économique futur, elle sera comptabilisée comme une dette et une charge dans le cas où la société aurait une obligation légale ou informelle de s'en acquitter. L'indemnité est évaluée de manière à correspondre au mieux au montant exigible pour que l'engagement soit résorbé le jour de la clôture des comptes.

Contribution intragroupe
Les transferts financiers intragroupe effectués dans les deux sens sont comptabilisés à la rubrique Ajustements

Analyse des flux de trésorerie
L'analyse des flux de trésorerie est faite selon la méthode indirecte. Le flux de trésorerie comptabilisé ne comprend que les transactions qui impliquent une entrée ou une sortie de trésorerie.

La société inclut dans la trésorerie la caisse, les avoirs en banque, les avoirs auprès d'autres instituts de crédit ainsi que les placements liquides à court terme cotés en bourse, dont la durée de vie est inférieure à trois mois à compter de la date de leur acquisition. Les variations relatives aux immobilisations financières sont comptabilisées comme opérations d'investissement.

Définition des chiffres-clés

EBITDA - Résultat d'exploitation hors amortissement sur produit d'agence.

Bons de souscriptions
Conformément à la décision de l'assemblée générale annuelle, la société a émis des bons de souscription au bénéfice d'un certain nombre d'employés-clés. Celles et ceux qui ont souscrit ces bons de souscription paient une prime, La prime est comptabilisée comme report à nouveau. La valeur des bons de souscription et la prime à payer ont été déterminées par le biais du modèle d'évaluation de Black & Scholes. Les cotisations sociales résultant de l'attribution des bons de souscription d'actions sont comptabilisées en charges de personnel et dette.



[paraphes]

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Estimations et appréciations
Kreab AB effectue régulièrement des estimations et des appréciations sur les perspectives à venir. L'évaluation du résultat effectuée à des fins comptables qui en résulte correspondra par définition rarement au résultat réel. Les estimations et hypothèses qui impliquent un risque substantiel de conduire à des ajustements importants en termes de valeur comptable à l'actif comme au passif au cours de l'exercice suivant sont traitées ci-dessous dans les grandes lignes.

Examen de la nécessité de procéder à l'enregistrement d'une dépréciation du goodwill
Conformément au principe comptable décrit à la note 1, il est procédé chaque année à l'examen de la nécessité de procéder à l'enregistrement d'une dépréciation du goodwill. Les montants recouvrables pour les unités génératrices de trésorerie ont été déterminés en fonction de leur taux d'utilisation. Certaines hypothèses doivent être faites pour effectuer ces calculs.

Évaluation des parts détenues dans les sociétés filiales.
L'évaluation des actions et des parts détenues dans des sociétés filiales est basée sur leur valeur intrinsèque, ou sur une estimation des flux de trésorerie futurs basée sur les appréciations faites par la direction de la société.

Au 31 décembre 2023, aucune nécessité d'enregistrer une quelconque dépréciation d'actions, ni de parts dans des sociétés filiales n'a été constatée.

Créances clients & créances sur des sociétés du groupe
L'évaluation des créances clients et des créances sur des sociétés du groupe est fondée sur le montant qui devrait être encaissé après déduction des créances jugées irrécouvrables, lesquelles sont examinées individuellement. Au 31 décembre 2023, la direction estime qu'aucun enregistrement de dépréciation n'est nécessaire en ce qui concerne les créances clients et les créances sur des sociétés du groupe.

Note 2 Soutien lié à la COVID-19

Au 31 décembre 2023, le montant des impôts différés relatifs à l'exercice 2020 s'élève à 5 708 mSEK. Ils devront avoir été réglés en juillet 2025.

Note 3 Répartition du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires, calculé en fonction du pays où la facture a été envoyée, se répartit géographiquement de la façon suivante :

	2023	2022
Chiffre d'affaires net par zone géographique		
Suède	97 101	93 975
Reste de l'UE	73 597	59 179
Reste du monde	50 223	45 623
	220 921	**198 777**

[paraphes]

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Note 4 Contrats de crédit-bail

Les frais de crédit-bail de l'exercice au titre des contrats existants s'élèvent à 12 529 mSEK (11 016 mSEK). Les échéances à venir relatives aux frais de crédit-bail pour les contrats non résiliables, se présentent comme suit :

	2023	2022
Échéance inférieure à un an	8 219	12 253
Échéance supérieure à un an mais inférieure à cinq ans	16 993	14 025
Échéance supérieure à cinq ans	8 584	0
	33 796	**26 278**

Dans les comptes de la société, le crédit-bail opérationnel concerne essentiellement la location de bâtiments/locaux.

Note 5 Honoraires des commissaires aux comptes

La mission d'audit des commissaires aux comptes comprend l'examen du rapport annuel et de la comptabilité de la société et celui de la gestion du Conseil d'Administration et de la Directrice Générale ainsi que les diverses tâches qui relèvent des compétences du commissaire aux comptes, telles que le conseil ou toute autre forme d'assistance résultant des observations effectuées dans le cadre de la procédure d'examen ou de l'exercice des autres tâches leur incombant.

	2023	2022
PWC		
Mission d'audit	257	217
Activités d'audit hors du champ de ladite mission	0	0
Autres services	181	139
	438	**356**

Note 6 Employés et frais de personnel répartis par pays

	2023		2022	
Nombre moyen d'employés réparti par pays				
Suède	23	(7)	23	(11)
Succursale Belgique	53	(32)	53	(33)
	76	**(39)**	**76**	**(44)**

Le nombre moyen de femmes est indiqué entre parenthèses.

Salaires et autres rémunérations		
Conseil d'Administration et Directrice Générale	0	0
Autres employés	67 438	59 457
	67 438	**59 457**
Cotisations sociales		
Cotisations retraite pour le Conseil d'Administration et la DG	0	0
Cotisations retraite pour les autres employés	6 045	5 560
Autres cotisations sociales légales et contractuelles	21 077	18 163
	27 122	**23 723**
Salaires et autres rémunérations répartis par pays		
Suède	23 172	27 059
Succursale en Belgique	44 266	32 397
	67 438	**59 457**

YRKOLLEGIET AUKTORISERAD TRANSLATOR

[paraphes]

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Répartition hommes-femmes aux postes de décision		
Proportion de femmes au conseil d'administration	50%	50%
Proportion d'hommes au conseil d'administration	50%	50%
Proportion de femmes parmi les autres postes de décision	25%	25%
Proportion d'hommes parmi les autres postes de décision	75%	75%

Bons de souscription

La société a, conformément à la décision prise par l'assemblée générale annuelle, au cours de l'année 2021 émis des bons de souscription au bénéfice d'un certain nombre d'employés-clés. Celles et ceux qui ont souscrit ces bons de souscription paient une prime qui a été comptabilisée en Capitaux propres. La valeur des options et la prime à payer ont été déterminées selon le modèle de valorisation Black & Scholes. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période était de 185 SEK par option. Les principales modalités du programme sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

	Prix d'achat moyen en SEK par bon de souscription	Nombre de bons de souscription*
Au 1er Janvier 2023		
Attribuées	185	50 000
Levées	0	0
Utilisées	0	0
Échues	0	0
Au 31 Décembre 2023*	185	50 000

Note 7 Différences de conversion

Le résultat d'exploitation prend en compte les écarts de taux de change relatifs aux créances et dettes d'exploitation dont le détail est précisé ci-dessous :

	2023	**2022**
Autres produits d'exploitation	-55	-309
Autres charges d'exploitation	219	109
	164	**-200**

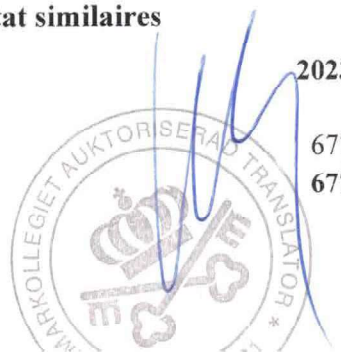
Note 8 Achats et ventes entre sociétés du groupe

	2023	**2022**
Part du total des achats de l'année effectués auprès d'autres sociétés du groupe	36,20%	23,30%
Part du total des ventes de l'année à destination d'autres sociétés du groupe	5,10%	4,20%

La société a en outre des relations commerciales avec des sociétés considérées comme proches mais qui ne font pas partie du Groupe. Toutes ces transactions ont été réalisées dans des conditions commerciales normales.

Note 9 Autres produits financiers et postes de résultat similaires

	2023	**2022**
Produits financiers en provenance de sociétés du groupe	677	755
	677	**755**



[paraphes]

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Note 10 Charges financières et postes de résultat similaires

	2023	2022
Autres charges financières	1 195	877
Différences de conversion	173	-4
	1 368	**873**

Note 11 Ajustements

	2023	2022
Transfert financier intragroupe vers Kreab Worldwide AB	-5 000	-8 000
Provision fonds de périodisation	0	-3 470
Restitution fonds de périodisation	3 470	0
	-1 530	**-11 470**

Note 12 Impôts en cours et différés

	2023	2022
Impôt sur le résultat de l'exercice		
Impôt de l'exercice	5 109	3 983
Total de l'impôt comptabilisé	**5 109**	**3 983**

Calcul de l'impôt effectif

	2023		2022	
	%	Montant	%	Montant
Résultat avant impôt		18 187		12 428
Impôt au taux d'imposition en vigueur	20,60	3 746	20,60	2 560
Frais non déductibles		571		857
Ajustement relatif aux impôts de l'exercice précédent		246		45
Déduction d'impôt étranger		-2 596		-1 969
Effet d'impôt étranger		-834		-505
Impôts en Belgique		3 976		2 995
Impôt effectif comptabilisé	**-28,09**	**5 109**	**-32,05**	**3 983**

Note 13 Dépenses reportées pour nouveaux services et produits

	31-12-2023	31-12-2022
Valeurs d'acquisition en début d'exercice	160 010	159 295
Différence de conversion	-26	715
Valeurs d'acquisition cumulées en fin d'exercice	**159 985**	**160 010**
Amortissements en début d'exercice	-152 268	-149 214
Amortissements de l'exercice	-1 993	-2 339
Différence de conversion	26	-715
Amortissements cumulés en fin d'exercice	**-154 235**	**-152 267**
Valeur résiduelle en fin d'exercice	**5 749**	**7 743**

[paraphes]

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Note 14 Mobilier, agencements et installations

	31-12-2023	31-12-2022
Valeurs d'acquisition en début d'exercice	16 991	14 753
Achats	454	1 800
Ventes/Mises au rebut	-63	-242
Différences de conversion	-26	680
Valeurs d'acquisition cumulées en fin d'exercice	**17 356**	**16 991**
Amortissements en début d'exercice	-14 456	-13 010
Ventes/Mises au rebut	40	112
Amortissements de l'exercice	-1 034	-924
Différences de conversion	34	-633
Amortissements cumulés en fin d'exercice	**-15 416**	**-14 456**
Valeur résiduelle en fin d'exercice	**1 940**	**2 535**

Note 15 Frais engagés sur bien immobilier appartenant à un tiers

	31-12-2023	31-12-2022
Valeurs d'acquisition en début d'exercice	6 107	5 579
Achats	0	37
Différence de conversion	-18	492
Valeurs d'acquisition cumulées en fin d'exercice	**6 089**	**6 107**
Amortissements en début d'exercice	-6 073	-4 590
Amortissements de l'exercice	-14	-1 033
Différence de conversion	18	-450
Amortissements cumulés en fin d'exercice	**-6 069**	**-6 073**
Valeur résiduelle en fin d'exercice	**20**	**34**

Les frais engagés sur bien immobilier appartenant à un tiers concernent des investissements effectués dans des bureaux à Bruxelles.

Note 16 Participations dans les sociétés du groupe

	31-12-2023	31-12-2022
Valeurs d'acquisition en début d'exercice	16 000	16 000
Valeurs d'acquisition cumulées en fin d'exercice	**16 000**	**16 000**
Dépréciations en début d'exercice	0	0
Dépréciations cumulées en fin d'exercice	**0**	**0**
Valeur résiduelle en fin d'exercice	**16 000**	**16 000**

[paraphes]

AV KAMMARKOLLEGIET AUKTORISERAD TRANSLATOR * NR 731

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Note 17 Détail des participations détenues dans des sociétés du groupe

Nom	% du capital	% des votes	Nombre de parts	Valeur comptable
Kreab Oy	100	100	5 000	16 000
				16 000

	No d'immatriculation	Siège
Kreab Oy	FO-0782023-9	Helsinki

Note 18 Autres créances à long terme

	31-12-2023	31-12-2022
Valeurs d'acquisition en début d'exercice	1 012	886
Créances à long terme entrantes	1 009	1 012
Créances à long terme sortantes	-961	-964
Différence de conversion	-10	78
Valeurs d'acquisition cumulées en fin d'exercice	**1 050**	**1 012**
Valeur résiduelle en fin d'exercice	**1 050**	**1 012**

Note 19 Charges payées d'avance et produits à recevoir

	31-12-2023	31-12-2022
Loyers payés d'avance	3 329	2 526
Frais de personnel payés d'avance	559	723
Autres postes	2 488	1 972
	6 376	**5 220**

Note 20 Affectation du résultat

	31-12-2023
Proposition d'affectation du bénéfice	
Le Conseil d'Administration propose que les montants disponibles suivants :	
Report à nouveau créditeur	34 868
Bénéfice de l'exercice	13 078
	47 947
soient	
distribués aux actionnaires à hauteur de	13 000
affectés en report à nouveau à hauteur de	34 947
	47 947

[paraphes]

AV KAMMARKOLLEGIET AUKTORISERAD TRANSLATOR * NR 731 *

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Note 21 Réserves non imposées

	31-12-2023	31-12-2022
Fonds de périodisation pour l'année fiscale 2022	0	3 470
	0	**3 470**

Note 22 Charges à payer et produits reçus d'avance

	31-12-2023	31-12-2022
Frais de personnel à payer	8 822	14 633
Autres charges à payer	3 787	2 267
	12 609	**16 900**

Note 23 Ajustement de postes n'affectant pas le flux de trésorerie

	31-12-2023	31-12-2022
Amortissements	3 040	4 296
Plus-value sur la vente d'immobilisations corporelles	23	130
Conversion de succursale	-102	379
	2 961	**4 805**

Note 24 Garanties

	31-12-2023	31-12-2022
Hypothèques mobilières	35 000	35 000
Créances clients 15 216 mSEK (contre 14 106 mSEK pour l'exercice précédent), dont utilisé	10 824	10 473
	45 824	**45 473**

En garantie des emprunts a été souscrite une assurance contre les pertes liées à des crédits.

Note 25 Données relatives à la société mère

La société est une filiale à 100% de Kreab Worldwide AB, dont le numéro d'immatriculation est 556733-9956 et dont le siège est à Stockholm. C'est la société mère du groupe, Auronus AB dont le numéro d'immatriculation est 559139-2948 et dont le siège est à Stockholm, qui établit les comptes consolidés du groupe dans sa configuration la plus large.

[paraphes]



Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Note 26 Faits importants survenus après la clôture de l'exercice

Les cinq premiers mois de 2024 ont montré une évolution positive.

Stockholm le *13 juin 2024*

[signé]
Peje Emilsson
Président du Conseil d'Administration

[signé]
Charlotte Erkhammar
Directrice Générale

Nous avons remis notre rapport d'audit *le 14 juin 2024*

Öhrlings PricewaterhouseCoopers AB

[signé]
Madeleine Endre
Expert-comptable agréée
Commissaire aux comptes principale

AV KAMMARKOLLEGIET AUKTORISERAD TRANSLATOR * NR 731 *

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Pour traduction conforme de la langue suédoise vers la langue française :

Fait à Saint Germain Nuelles, France, le 27 juin 2024



Yves Gauthier

Traducteur juré Suédois-Français, agréé par l'Agence Nationale de Services Juridiques, Financiers et Administratifs (Kammarkollegiet), sous le numéro 731

Adresse postale : Sisjövägen 313 - 436 38 Askim - Suède
Courriel : yvesgaut@gmail.com
Téléphone : +46(0)708 55 68 04

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Rapport de l'auditeur indépendant

C'est une traduction de l'original suédois. Pour toute interprétation, la version suédoise prévaut

A l'assemblée générale des actionnaires de Kreab AB, numéro d'enregistrement 556146-3976

Rapport sur les comptes annuels

Opinions
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kreab AB pour l'exercice 2023.

À notre avis, les comptes annuels ont été établis conformément à la loi sur les comptes annuels et présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de Kreab AB au 31 décembre 2023 et son rendement financier pour l'exercice terminé à cette date conformément à la loi sur les comptes annuels. Le rapport statutaire d'administration est conforme aux autres parties des comptes annuels.

Nous recommandons que l'assemblée générale des actionnaires adopte le compte de résultat et le bilan.

Bases pour les opinions
Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) et aux normes d'audit généralement admises en Suède. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels » du présent report. Nous sommes indépendants de Kreab AB conformément à l'éthique professionnelle des comptables en Suède et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité du conseil d'administration et du directeur exécutif
Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément à la loi sur les comptes annuels, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration et au directeur exécutif qu'ils incombent d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité' de l'exploitation e d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a i 'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels
Nous objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et aux normes d'audit généralement admises en Suède, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de notre responsabilité pour l'audit de l'administration est disponible sur le site Web de Revisorsinspektionen: www.revisorsinspektionen.se/revisornsansvar. Cette description fait partie du rapport du expert-comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Opinions
Outre notre audit des comptes annuels, nous avons examiné la gestion du conseil d'administration et du directeur exécutif de Kreab AB pour l'exercice d'année 2023 ainsi que la proposition d'affectation proposé du résultat de la société.

Docusign Envelope ID: 59FE5DC4-45B0-4E7B-83BF-FF979A46CDAF

Nous recommandons à l'assemblée générale des actionnaires l'affectation des pertes conformément à la proposition du rapport de gestion ainsi que l'octroi d'un quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice en question.

Base des opinions

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement admises en Suède. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels » du présent report. Nous sommes indépendants de Kreab AB conformément à l'éthique professionnelle des comptables en Suède et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions.

Responsabilité du conseil d'administration et du directeur exécutif

Le conseil d'administration est responsable de la proposition d'affectation du résultat de la société. À la proposition d'un dividende, cela inclut une évaluation du fait que le dividende est justifiable en considérant des exigences que le type d'activité, l'étendue et les risques de la société impliquent sur la dimension des capitaux propres de la société, les exigences de consolidation, la liquidité et le position en général.

Le conseil d'administration est responsable de l'organisation de la société et la gestion sur les sociétés par actions. Cela inclut, entre autres, une évaluation continue de la situation financière de l'entreprise et veille à ce que l'organisation de la société soit conçue de manière que la comptabilité, la gestion des actifs et les affaires financières de la société soient autrement contrôlées d'une manière rassurante. Le directeur exécutif gère l'administration selon des directives et des instructions du conseil d'administration et, entre autres, prend les mesures nécessaires pour remplir la comptabilité de la société conformément à la loi et gérer la gestion des actifs d'une manière rassurante.

Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs concernant l'audit de gestion, et par conséquent, notre opinion sur l'octroi de quitus, consiste à obtenir des éléments probants d'audit afin d'évaluer à un niveau raisonnable d'assurance qu'il s'agisse d'un membre du conseil d'administration ou du directeur exécutif d'une manière significative:

- avait agi ou a été coupable d'une omission qui peut donner lieu à la responsabilité de la société, ou
- avait agi en contravention avec la loi sur les sociétés par actions, la loi sur les comptes annuels ou les statuts de la société

Notre objectif concernant l'audit de la proposition d'affections du résultat de la société, et par conséquent notre opinion à propos de la proposition, consiste à évaluer à un niveau raisonnable d'assurance que la proposition soit conforme à la loi sur des sociétés.

L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes d'audit généralement admises en Suède détectera toujours des actions ou des omissions qui peuvent donner lieu à la responsabilité de l'entreprise ou que la proposition d'affections du résultat de la société ne sont pas conformes à la loi des sociétés.

Une description plus détaillée de notre responsabilité pour l'audit de l'administration est disponible sur le site Web de Revisorsinspektionen: www.revisorsinspektionen.se/revisornsansvar. Cette description fait partie du rapport du expert-comptable.

Stockholm 14 juin 2024

Öhrlings PricewaterhouseCoopers AB

Madeleine Endre
Expert-comptable